

# LA SENSIBILISATION DES ÉLUS RIVERAINS DU SAINT-LAURENT ET DES GRANDS LACS

Léonce NAUD, géographe

Conseiller principal

Secrétariat à la mise en valeur du Saint-Laurent

Gouvernement du Québec

LES ENTRETIENS JACQUES-CARTIER

Novembre 1991

**VOLUME 67. N°4 1992**

**QUATRIEMES ENTRETIENS JACQUES CARTIER**

**LA GESTION ENVIRONNEMENTALE  
DES GRANDS BASSINS FLUVIAUX**

# LA SENSIBILISATION DES ÉLUS RIVERAINS DU SAINT-LAURENT ET DES GRANDS LACS

## RÉSUMÉ

La Conférence internationale des Maires du Saint-Laurent et des Grands Lacs rassemble les élus des communes incluses dans le bassin du Saint-Laurent-Grands Lacs en vue de promouvoir leurs intérêts communs et d'identifier les problèmes de gestion et les opportunités de développement économique qui se posent dans cette vaste région. La Province de Québec est particulièrement impliquée dans cette structure internationale.

## ABSTRACT

The International Conference of the Mayors of Saint Lawrence and the Great Lakes brings together councillors from communes included within the Saint Lawrence – Great Lakes Basin. The aim is to promote common interests and to identify management problems and economic development opportunities which affect this vast region. The Province of Quebec is particularly involved in this international network.

---

Où cette aventure a-t-elle débuté? Quand le coup d'envoi fut-il donné ? Comment fait-elle pour durer? Que donnent toutes ces rencontres et ces efforts? Quels liens y a-t-il avec la gestion du bassin Saint-Laurent Grands lacs? Autant de questions qui se posent mais qu'il n'est pas question de traiter à fond, la Conférence des Maires offrant quelque analogie avec le monstre du Loch Ness : on a beau le photographier, on voit rarement l'animal au complet.

Un peu à l'exemple des Lloyd's, compagnie d'assurances portée sur les fonds baptismaux dans un pub de Londres, la conception d'un lobby formé l'élus riverains des Grands Lacs et du Saint-Laurent a eu lieu vers 1985 à Chicago, dans un bar américain, à l'occasion d'un remue-méninge réunissant Bob Wiedrich, célèbre éditorialiste du *Chicago Tribune*, et le Québécois Hugues Morrissette, directeur général du Secrétariat à la mise en valeur du Saint-Laurent.

N'oublions pas d'autres influences, bien françaises celles-là. En février 1986, Hugues Morrissette adressait à l'*Association nationale des élus du littoral (A.N.E.L.)* à Paris, la lettre que voici :

« Par l'intermédiaire du *Journal de la marine marchande* du 31 octobre 1985, j'apprends l'existence de votre association. Présidant moi-même une organisation inter-régionale chargée de coordonner certaines activités de promotion (Forum maritime Grands Lacs – Saint-Laurent), j'apprécierais obtenir plus d'informations sur le fonctionnement de votre association, le nombre et le type de membres qu'elle regroupe, les dossiers sur lesquels elle s'est penchée à ce jour et, si possible, certains des résultats obtenus.

Le Forum maritime songe en effet à organiser une conférence des maires des villes portuaires sises le long du fleuve Saint-Laurent et des Grands Lacs. Sans doute que l'expérience acquise par votre association pourrait nous être utile. »

La documentation que nous fit parvenir l'A.N.E.L. s'avéra en effet fort utile pour établir le cadre et les grands objectifs de la Conférence des Maires riverains dans l'est de l'Amérique. Peut-être bien que l'important, ce n'est pas tellement de posséder des colonies que de l'influence...

### **Les objectifs de la Conférence des Maires**

La toute première réunion des maires, tenue à Québec en 1987, se mit d'accord sur des objectifs communs :

1. « Donner une occasion aux maires de découvrir, soutenir et promouvoir leurs intérêts communs dans une ressource qu'ils partagent, soit le Système Saint-Laurent Grands Lacs. »
2. « Mettre à la disposition des Maires un Forum où ces derniers pourront identifier des défis ou des occasions portant vers une plus grande utilisation économique du Système Saint-Laurent Grands Lacs. »
3. « Favoriser une visibilité plus grande pour les atouts du réseau de navigation commerciale que se partagent les communautés riveraines du Système Saint-Laurent Grands Lacs. »
4. « Contribuer à une prise de conscience accrue d'un environnement précieux et commun au Saint-Laurent et aux Grands Lacs, et commencer à développer une stratégie commune aux maires dans le but de protéger et d'améliorer cette ressource. »
5. « Promouvoir une plus grande visibilité des attraits récréatifs et touristiques que se partagent les communautés le long du Système Saint-Laurent Grands Lacs. »

Ces objectifs aident à maintenir l'exercice au niveau des intérêts partagés par toutes les communautés riveraines du bassin hydrographique, en évitant de tomber dans la défense et l'illustration de réalisations ou de personnalités locales.

## **Rôle des municipalités dans la gestion des bassins hydrographiques.**

On peut se demander : les municipalités constituent-elles un niveau administratif important à l'échelle d'un bassin? Cette question fait penser à cette histoire du sociologue de l'Est des États-Unis, qui arrive dans un bled perdu de l'Ouest américain. Il demande alors à un vieux cowboy : « *Cher monsieur, dans cette ville, avez-vous des problèmes de population?* » Sur quoi l'autre lui répond : « *Étranger, tu vas t'apercevoir qu'ici, les problèmes sont toujours causés par la population !* » On pourrait en dire autant des bassins hydrographiques...

Au-delà de l'impact direct et immédiat qu'exercent les grandes et petites agglomérations sur leur milieu riverain (les travaux de la *Commission royale d'enquête sur le secteur riverain de Toronto*, en Ontario, sont exemplaires dans ce domaine), l'existence même d'un réseau de leaders, réunis pour une même cause, en dépit de distances parfois phénoménales, ne tarde pas à émouvoir les gouvernements dits « supérieurs ».

Comme à peu près personne, à ce niveau, ne comprend comment tout cela peut fonctionner, comment il se fait que des élus de cultures différentes, de langues différentes, de couleurs différentes, de partis politiques différents, de régions ou de pays différents, dont les fiefs respectifs sont par ailleurs compétiteurs économiques, veuillent se rencontrer, unis par le souci d'un même fleuve, d'un même lac, d'un même réseau hydrographique, d'aucuns se disent, eux aussi : « *Puisque ces événements nous dépassent, feignons d'en être les organisateurs!...* » Les Princes respectent leurs sujets lorsque ces derniers s'aiment entre eux.

Tout cela finit par convaincre l'opinion de l'importance d'une bonne gestion globale du bassin, et les agences dont c'est précisément le mandat voient leurs crédits augmenter!

## **Des problèmes de population**

Tout cela ne va pas sans difficultés. Messieurs Lasserre et Bethemont ont remarqué que *les bassins hydrographiques ne servent qu'exceptionnellement à des territoires politiques : le fleuve est à la fois axe et frontière et beaucoup de tentatives d'intégration poseraient de sérieux problèmes à l'échelle internationale* (Note, 28 mai 1991).

Quant on voit, par exemple, le nombre d'anciens ouvrages militaires le long du Danube, du Rhin, voire du Saint-Laurent (Québec n'est-elle pas une ville fortifiée?), on pense à Jean Gottman pour qui « *c'est par l'occupation de positions bien choisies sur les itinéraires jugés essentiels que s'est toujours établie la grande stratégie des empires* » (Géographie politique, 1966). L'espoir, c'est que la plupart de ces ouvrages sont effectivement anciens et qu'on en voit peu de nouveaux. Les cours d'eau semblent avoir perdu de leur importance militaire, sauf comme repères commodes, à l'occasion, pour des missiles de croisières.

Au Canada, de des temps-ci, avec tous ces débats sur une indépendance éventuelle de la « province française », quelques vieux colonels ou historiens reviennent régulièrement avec des solutions de type « canal de Panama », question de garder éventuellement entre bonnes mains (les leurs...) l'importante porte d'entrée continentale dans l'est de l'Amérique qu'est le fleuve Saint-Laurent. C'est peut-être à ce niveau de gestion des mentalités que la Conférence internationale des maires du Saint-Laurent et des Grands Lacs obtient ses meilleurs résultats, quoique ces derniers s'avèrent difficilement mesurables.

Bref, il faut tenir compte de préalables essentiels à toute gestion environnementale des bassins hydrographiques. Parmi ces derniers, la sensibilisation, la participation, la bonne volonté et l'accord des populations qui y vivent. Une petite guerre coûte plus cher qu'un grand congrès, et ce n'est rien de bon pour le tourisme.

Léonce NAUD

Lyon, France

Novembre 1991